

Commune de **CHAMPNEUVILLE**

Rénovation – réhabilitation Eco-citoyenne de la Mairie

Nom et coordonnées de la collectivité, porteuse du projet :

NOM : COMMUNE DE CHAMPNEUVILLE

ADRESSE : 9 RUE DE L'ÉGLISE 55100 CHAMPNEUVILLE

N° TELEPHONE : 03 29 85 87 38 PORT : 06 72 96 39 18

E-MAIL : MAIRIE.CHAMPNEUVILLE@ORANGE.FR

NOMBRE D'HABITANTS : 120

NOM DU MAIRE : DANIEL LEFORT

NOM DE LA PERSONNE A CONTACTER : DANIEL LEFORT

COMMUNE EN ZONE ROUGE (DETRUITE EN 1916) AVEC 40 % DE SON TERRITOIRE CONCERNE PAR NATURA 2000

COMMUNE ADHERENTE DEPUIS AVRIL 2014 A L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES COMMUNES, DEPARTEMENTS, REGIONS POUR LA PAIX - MAIRES POUR LA PAIX FRANCE (AFCD RP : WWW.AFCD RP.COM)

Présentation de la Commune

Géographiquement Champneuville est située en pleine vallée de la Meuse, à l'intérieur d'un grand méandre du beau fleuve. Elle possède le même code postal que Verdun(55100), la ville la plus proche 12km au Sud. La commune se situe en pleine Zone Rouge, entourée de villages détruits. Elle se divise en deux hameaux, nommés Champ et Neuville éloignés d'un kilomètre, la Mairie se trouvant à Neuville. La commune s'étend sur 1100 hectares de terres principalement agricoles.

La position en vallée de Champneuville lui permet de participer à des objectifs environnementaux comme Natura 2000 (45 % du territoire communal).

Historiquement la commune de Champneuville existe depuis la période gallo-romaine d'où elle tient son nom (Campus et novella villa). Malheureusement son patrimoine, dû à la succession de périodes historiques et sa proximité de Verdun, a définitivement disparu lors de l'hiver 1916, les obus détruisant entièrement le village ; ce qui lui value la croix de guerre.

En termes d'activités, la commune ne possède aucun commerce mais reste fortement paysanne, autant en élevage qu'en céréales. Elle est actuellement habitée par 120 habitants dont plus de 30% ont moins de 18 ans ce qui promet un futur plutôt joyeux.

Présentation du Bâtiment réhabilité

Repartir de Zéro et reconstruire, plus qu'un village, un patrimoine, une identité, ont été les maîtres mots de l'après-guerre. C'est dans cette optique que la mairie a été reconstruite en 1920 dans un style situé entre art nouveau et néoclassique, en pierres appareillées attestant le caractère institutionnel de l'édifice.

Seul bâtiment propriété de la commune (le bâtiment comprend la mairie, une ancienne salle de classe devenue salle multifonctions et un logement au 1^{er} étage de la mairie), représentant notre patrimoine ancien, emblématique de la reconstruction, la mairie est un lieu de rassemblement du village et tient donc à cœur à ses habitants. N'ayant jamais été rénové depuis 1920, l'édifice commençait peu à peu à perdre son attrait, ne pouvant bientôt plus pourvoir à ses fonctions représentatives de notre république. Il a donc été décidé de sa rénovation afin de pallier aux difficultés d'accès, à sa mise aux normes tout en gardant son architecture.

La partie du bâtiment qui abrite la Mairie est située au rez-de-chaussée pour une surface de 70 m² mis aux normes d'accessibilité

A savoir que la salle de la fête attenante à également été réhabilitée au même moment avec les mêmes critères.

Motivation de la Commune

Outre le souhait de préserver ce patrimoine de qualité, la rénovation de la Mairie a aussi l'ambition de lui rendre sa vocation de bâtiment public, facilement accessible, et d'en faire ainsi un centre attractif non seulement pour les habitants du village et sa jeune population mais également pour des visiteurs extérieurs.

Aujourd'hui se mobiliser pour le développement durable est urgent, la Commune a donc souhaité s'engager sur un projet qui réponde à un maximum de critères du Développement Durable. Ce projet qui est adapté aux moyens de la commune a pour but de constituer un lieu de vie pour les habitants, favoriser le lien social (intergénérationnel), un lieu convivial avec, en relation avec la M J C du Verdunois, une dimension culturelle. Ce projet veut être un « déclencheur » et générer une réflexion plus profonde au sein de la commune.

De manière complémentaire, pour les générations futures, la volonté des élus municipaux est également de réunir les acteurs locaux qui ne sont pas tous sensibilisés aux différents enjeux du développement durable (autres élus, agriculteurs, habitants).

Descriptif des travaux, démarche, méthodologie :

Présentation des travaux réalisés

Les travaux réalisés concernent la rénovation, la restructuration et l'extension éco-citoyenne de la mairie. Ils ont permis d'adapter les différentes fonctions aux exigences réglementaires de sécurité, d'accessibilités, acoustiques et thermiques.

Sensibilisation des entreprises (1/2 journée sur site) à l'étanchéité à l'air et aux objectifs d'utilisation de matériaux sains et formation des entreprises en charge de l'étanchéité

Le projet de la Commune s'inscrit déjà dans une démarche environnementale exemplaire innovante et pédagogique, il faut aller plus loin et faire « tache d'huile » sur le territoire. La commune est engagée avec des partenaires pour mener à bien ce projet, la réflexion est conduite en lien étroit avec la CODECOM de Charny, la MJC du Verdunois, l'office de tourisme, CAUE et le CPIE.

Cet espace public rénové doit permettre de réfléchir à des aspects complémentaires (natura 2000, utilisation de l'eau, énergie...). Le projet communal doit devenir démonstratif et produire des changements de comportements.

Méthodologie :

Construire ensemble notre avenir : un avenir durable pour Champneuville ne peut se construire sans la participation de ses habitants. Un questionnaire a été élaboré et donné à tous les habitants, 84 % de la population a estimé que le développement durable est indispensable ou utile!

Un suivi rigoureux du chantier a été mis en place avec « management de chantier approprié et actif » de la maîtrise d'ouvrage. Cette vigilance permanente pour des relations saines et conviviales entre tous les partenaires et entreprises a permis une meilleure prise de conscience des enjeux environnementaux et humains, un niveau d'exigences et de résultats qui parfois demandaient beaucoup d'écoute et diplomatie.

| | Avant Travaux | Après Travaux | Référence RT _{globale} |
|---|---------------|---------------|---------------------------------|
| Quantité de CO2 (kg de CO2 /an) | 5720 | 88 | |
| Quantité d'énergie primaire (kWh _{énergie primaire} /an) | 66 249 | 4315 | 7270 |

Relever les problèmes particuliers liés aux existants et au projet pour proposer des solutions adaptées était un souci permanent, ce qui chantier « école » : les entreprises concernées ont vraiment joué le jeu, un chantier valorisant pour elles et surtout pour les acteurs de terrain aucune entreprise n'a pu travailler toute seule dans son coin, les échanges étaient indispensables pour réaliser une étanchéité de qualité de notre mairie.

Ex : Pose de plancher traditionnel dans la salle du conseil, laine de bois et ouate cellulosique, peinture sans solvant, les ouvriers ont apprécié de travailler comme des « artisans » et surtout à se préoccuper obligatoirement du travail des autres (travailler ensemble) ; ou l'électricien qui ne pouvait travailler qu' en présence du plaquiste !

Plan de financement :

| | |
|---|--------------|
| MONTANT TOTAL DE L'OPERATION | 151 449 € |
| Subventions obtenues : | |
| EUROPE (fonds européens) | 52 583 € |
| ETAT | 40 857 € |
| REGION | 5 000 € |
| DEPARTEMENT | 0 |
| COLLECTIVITE TERRITORIALE (Communauté de communes) | 8 000 € |
| FONDATION DU PATRIMOINE | 5 000 € |
| AUTRES : Label Meuse Energie Nouvelle | 5 000 € |
| : EDF pour maitrise de l'Energie | 11 835 € |
| : G I P Objectif Meuse (utilisation d'énergie renouvelable) | 11 385 € |
| PART RESTANT A LA CHARGE DE LA COMMUNE | 16 379 € |

Est- il facilement reproductible ?

Cette réhabilitation s'est effectué selon le concept de « Boîte dans la boîte », ce qui la rend parfaitement reproductible ailleurs, en particulier dans le bâti existant, la méthode n'étant que très peu dépendante de l'architecture du bâti. De plus ce projet ayant été pilote et formateur d'entreprises locales, celles-ci sont dorénavant prêtes à rééditer cette action sur d'autres chantiers.

Nous espérons une reconnaissance du travail effectué et de la volonté d'aller au maximum de ce qui peut être fait pour « crédibiliser » la mise en pratique du Développement Durable .

Nous avons souhaité, aux yeux de nos générations futures, être exemplaire, mais exemplaire comme le définit Michel SERRES « être bon, pas le meilleur », ne pas vouloir donner de leçon mais plutôt être copier, ce prix nous aidera à démontrer le bien-fondé de notre démarche.

FAIT A CHAMPNEUVILLE LE 22 SEPTEMBRE 2014

LE MAIRE DANIEL LEFORT

